

# Séances de l'année 1863

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **7 (1860-1863)**

Heft 50

PDF erstellt am: **08.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SÉANCE DU 7 JANVIER 1863.

Présidence de M. L. Dufour.

M. le professeur *Chavannes* communique à la Société un extrait verbal d'une notice ou compte-rendu publié récemment par l'établissement de pisciculture de Huningue près Bâle.

M. *Chavannes*, ingénieur, à Vevey, a adressé à la Société le résultat sommaire d'une expertise faite par lui sur un terrain en mouvement près du Sépey, à la Frasse, terrain qui menace non-seulement la localité, mais les propriétés d'Aigle, situées à l'entrée de la vallée. Le secrétaire donne lecture de ce mémoire. (V. les mémoires.)

M. *Brélaz* a la parole pour exposer un procédé, dont il est l'inventeur, destiné à réduire une solution à son plus petit volume possible, sans s'exposer à perdre les résidus qu'elle dépose sur les parois du vase en s'évaporant. Ce procédé consiste à opérer l'évaporation dans une capsule en maintenant le liquide à l'état globuleux par l'incandescence de celle-ci. On peut à volonté laisser le globule en mouvement jusqu'à entière dessiccation et carbonisation, ou bien l'enlever au moyen d'une pipette effilée au moment où l'on a obtenu le but cherché.

Les dissolutions salines ne se prêtent malheureusement pas toutes à ce procédé, parce que le globule éclate ou décrépité, au moment de se durcir, et se trouve ainsi en partie projeté hors du vase.

M. *Guillemin*, ingénieur, annonce que les eaux de cerises (*Kirschwasser*) du commerce, renferment toutes plus ou moins de cuivre, dont on peut les débarrasser en y plongeant une baguette de fer, bien décapé. La liqueur reste volontiers un peu trouble après cette opération; on la clarifie par une ou deux gouttes d'ammoniaque, après quoi on la filtre. Cette petite opération, loin de nuire au goût de la liqueur, la rend au contraire plus agréable.

M. le D<sup>r</sup> *Ph. Delaharpe* place sous les yeux de l'assemblée une dent de *Rhinoceros incisivus* trouvée dans une exploitation de molasse, près de Morrens, et déposée au Musée cantonal par M. le pasteur Thélin.

M. *Morlot* signale l'abaissement extraordinaire qu'a subi le mercure du baromètre dans la matinée de ce jour; il avait atteint son maximum vers les 5 heures du matin.

M. *Brélaz* demande si l'aspect particulier que présente l'anneau lumineux qui entoure la lune, lorsque ses rayons traversent un nimbus fort élevé, mérite ou non d'être noté. Dernièrement cet anneau formé de cercles concentriques très-rapprochés et un peu colorés,

formait autour de l'astre une apparence de tube bizarre. Le lendemain le temps était à la pluie.

M. *Emery* présente quelques observations sur le nouveau chiffre de 298 millions de mètres par seconde, trouvé expérimentalement par M. Léon Foucault, pour la vitesse de la lumière et communiqué, le 24 novembre 1862, à l'Académie des sciences : chiffre qui est d'un trente-quatrième environ inférieur à celui généralement admis jusqu'ici.

M. Emery fait remarquer que cette nouvelle détermination de la vitesse de la lumière ne saurait être acceptée comme définitivement acquise et qu'il peut être sujet à des corrections de diverses natures; de sorte que le résultat obtenu par l'illustre physicien serait comme le point de départ de nouvelles investigations sur ce sujet.

Les considérations qui devront modifier la vitesse trouvée par M. Foucault, et qui la rapprocheront probablement dans une certaine mesure de celle admise par le passé, sont :

1° Le milieu : la vitesse de la lumière dans l'air, milieu réfringent, doit être autre que dans le vide.

2° La température très-abaisée des espaces planétaires peut influencer sur la marche de la lumière, soit en la retardant, soit en l'accélérant.

3° Il n'est pas démontré que la lumière réfléchie une ou plusieurs fois conserve identiquement sa vitesse initiale.

4° Il n'est pas démontré que le phénomène de la réflexion soit instantané.

Si la réflexion n'est pas instantanée, il est certain que le temps qu'elle met à se produire est excessivement petit; mais les moindres fractions deviennent importantes dans une expérience comme celle de M. Foucault, mesurant un parcours qui s'effectue en moins d'un sept millionième de seconde.

M. Emery remet une note détaillée sur les diverses considérations qui précèdent. (Voir les mémoires.)

M. le professeur *Dufour* observe que jusqu'ici on n'a pas admis que la réflexion produisît une perte de temps dans le mouvement des rayons lumineux, mais que rien ne s'oppose à ce que cette perte n'ait réellement lieu.

M. *Brélaz* ajoute qu'il paraît plus probable que la réflexion produise un retard, puisqu'elle est susceptible de polariser la lumière qui la subit.

M. C. *Blanchet* fils présente deux télégrammes, original et copie, obtenus par le procédé de Bonelli, et parfaitement lisibles.

SÉANCE DU 22 JANVIER 1863.

Présidence de M. L<sup>s</sup> Dufour, professeur.

M. R. *Blanchet*, à propos des recherches de M. Quiquerez sur les antiquités des bords du lac de Biemme, entretient la Société des monnaies découvertes récemment dans des localités contemporaines des habitations lacustres. Toutes ces monnaies examinées d'après l'ouvrage de Lélèveil, datent de l'époque gauloise; elles appartiennent aux Carnutes, aux Eduniens, aux Teutons, aux Helvètes, même aux Séquaniens, aux Senones, etc. Ces déterminations peuvent servir à fixer l'époque où les habitations lacustres ont été détruites; jusqu'ici on a rattaché ces monnaies à l'âge de fer.

M. Roux, de Nyon, présente un échantillon d'*osmiure d'iridium*, provenant de Californie; puis, la *Baïne* cristallisée, sortie de la collection de feu M<sup>r</sup> S. Baup.

M. Morlot demande à cette occasion, ce que devient la collection de produits chimiques de M<sup>r</sup> S. Baup?

M. Roux répond qu'elle est encore à Nyon. On en propose l'acquisition pour l'Académie de Lausanne.

M. Bischoff fait observer qu'elle conviendrait mieux à un musée, parce qu'elle renferme un grand nombre de raretés et même des échantillons tout-à-fait rares, mais qu'avec cela elle reste incomplète.

Une discussion s'engage sur ces propositions: en conclusion le Bureau est chargé d'écrire à M. Baup fils, afin de connaître préalablement ses déterminations.

M. Ch. Dufour communique une observation de parhélie faite à Morges. Les trois soleils se réfléchissaient dans le lac et apparaissaient au nombre de six. (Voir les mémoires.)

Le même membre lit un rapport adressé par lui à l'Etat de Vaud au sujet de l'établissement d'une station météorologique proposée pour Lausanne; il pense que pour le moment il serait assez inutile de faire les frais de correspondances télégraphiques, puisque le régime météorologique de la Suisse et de Lausanne en particulier, comparé à celui des autres centres d'observations étrangers, n'est point encore déterminé. (Voir les mémoires.)

M. Ph. Delaharpe présente à l'assemblée de la part de M. Golliez, doct.-méd. à Lutry, un échantillon de mâchoire provenant des lignites de Belmont, et appartenant à la partie inférieure de la mâchoire d'un petit *Anthracotherium* encore indéterminé. Ce morceau est d'autant

plus précieux, qu'il en complète un autre déposé au Musée cantonal. Cet animal diffère des autres *Anthracotherium* par de longues défenses effilées en place des canines.

M. *Morlot* revient sur le cône de la Tinière, estimant que l'on ne saurait trop s'occuper de cette localité importante dans l'histoire; il présente un plan avec de nombreuses estimations de niveau, relevées très-exactement par ses soins.

#### SÉANCE DU 4 FÉVRIER 1863.

Présidence de M. L. Dufour.

Le *Président* annonce que l'on s'occupe de former en Suisse une Société de coureurs de montagnes (*Alpenklub*); il invite les membres de la Société qui s'intéressent à ce projet, à bien vouloir donner leur adhésion par écrit.

Le *Secrétaire* lit une note adressée à la Société par M. C.-T. Gaudin, au sujet d'empreintes de plantes fossiles, qu'il a trouvées, il y a peu de jours, à Palerme. (Voir les mémoires.)

M. *E. Renevier* mentionne, pour en prendre note, divers gisements de plantes fossiles appartenant aux Alpes :

1° Des graines de *Chara*, provenant de la base du Nummulitique des Diablerets et appartenant, selon M. Osw. Heer, à deux espèces différentes.

2° Une espèce de *Chondrites* du Néocomien de Chatillon de Javerne, trouvé avec *Aptychus Didayi*, etc.

3° Trois espèces de *Zoophycos* du Bajocien des Fares, près Arveyes, dont l'une très grande, très abondante et très caractéristique de ce niveau, avait déjà reçu de Thiollière le nom de *Chondrites scoparius*. Elle a été citée par M. Dumortier comme caractérisant dans le midi de la France la base de l'Oolite inférieure. Le genre *Zoophycos* est synonyme de *Taonurus*, mais plus ancien de date.

4° Enfin quelques feuilles de *Cycadites* (?) provenant du Lias (probablement du Toarcien), près des anciennes galeries du Fondement supérieur.

Ces plantes feront l'objet d'une notice plus détaillée quand M. Renevier aura recueilli un plus grand nombre de documents.

M. *Brélaz*, professeur, présente une concrétion stalactiforme formée dans une chaudière à vapeur. Cette concrétion de forme mamelonnée et presque écailleuse, était fixée au-dessus de la surface de l'eau, sur le tuyau injecteur, au point de son entrée dans la chaudière. La masse se compose de deux substances : l'une, assez dure, cristalline et compacte, disposée en couches; l'autre pulvérulente,



terreuse ou craieuse, logée dans les anfractuosités et sous les couches de la première. M. Brélaz s'explique difficilement le procédé de dépôt de ces deux substances.

## SÉANCE DU 18 FÉVRIER 1863.

Présidence de M. L. Dufour.

M. E. Renevier expose des cristaux rhomboédriques de chaux carbonatée, qu'il a trouvés associés avec des cristaux de quartz hyalin, dans une veine traversant les schistes à fucoides sur la route d'Ormont-dessus, au-dessous des ruines d'Aigremont. Outre le fait intéressant de cette association de cristaux de quartz et de chaux carbonatée, les uns et les autres transparents et d'une cristallisation bien nette, ces échantillons sont encore remarquables à un autre point de vue.

Dans son *Traité de Minéralogie*, à l'article de la chaux carbonatée, Dufrenoy dit ce qui suit (II, p. 218) :

« Le rhomboèdre primitif simple est fort rare ; la plupart des cristaux placés sous ce nom dans les collections, et notamment tous ceux qui proviennent du Piémont, appartiennent à la dolomie, ce dont on s'assure aisément par la mesure de l'angle, qui est de 106 degrés 15' au lieu de 105 degrés 5'. Cependant l'école des mines possède des cristaux affectant véritablement la forme primitive, mais les faces en sont un peu arrondies. »

Or les cristaux présentés à la Société, qui ont jusqu'à 20 millimètres de côté, et même au-delà, sont évidemment des rhomboèdres primitifs, puisqu'ils ont des clivages bien distinctement parallèles aux faces ; celles-ci sont parfaitement planes, ne montrant pas le plus léger indice de courbure. Cette circonstance, ajoute M. Renevier, me donna des doutes et me fit penser que ce pourraient bien être des cristaux de dolomie. Dépourvu de bon goniomètre, je ne pouvais pas mesurer exactement les angles, qui, estimés avec le rapporteur, me parurent compris entre 105 et 106 degrés. Sur ma demande, M. le professeur Bischoff eut la bonté d'analyser ces cristaux, qui ont donné :

Carbonate de chaux,	94,087
Carbonate de magnésie,	4,146
Carbonate ferreux,	1,767

Total, 100

C'est donc bien de la chaux carbonatée, et non de la dolomie. La faible quantité de magnésie et de fer qui s'y trouvent sont un mélange isomorphe très fréquent. On peut même dire qu'il y a peu de chaux carbonatées qui ne contiennent pas un peu de magnésie ou de quelque autre base isomorphe. A en juger d'après ce fait, les rhom-

boédres primitifs de chaux carbonatée proprement dite, pourraient bien être moins rares que ne le croyait le savant minéralogiste dont la France déplore encore la perte.

M. *Renevier* présente en outre des cristaux de sel gemme des mines de Bex, en cubes parfaitement nets et limpides, dont l'un atteint jusqu'à 30 millimètres de côté. Ce ne sont ni des cristaux artificiels, ni des cristaux naturels proprement dits, ou plutôt ce sont des *cristaux naturels de formation récente*. On les a trouvés en grande abondance dans des flaques d'eau salée, occupant quelques creux dans le sol, sur des points peu fréquentés des galeries de mine. Les uns sont isolés, mais le plus grand nombre des cristaux adhèrent sur des morceaux de roc salé. On observe sur quelques-uns de petites esquilles de bois enveloppées par les cristaux, et qui ne laissent aucun doute sur leur origine. Quelques échantillons enfin sont colorés en rougeâtre par de l'oxyde de fer. C'est là un produit parfaitement naturel, à la formation duquel l'homme n'a eu aucune part. Au point de vue minéralogique ils ont donc autant d'intérêt que des cristaux anciens trouvés au milieu de la roche.

M. *J. Delaharpe* lit à la Société le rapport que les conservateurs du Musée cantonal d'histoire naturelle adressent à l'administration pour l'année 1862. (Voir les mémoires.)

M. *Brinkmann* rapporte qu'il a étudié le terrain erratique du lac de Bret, et ne peut que confirmer les observations de M. Morlot (séance du 17 décembre 1862). Dans cette localité, les moraines ont formé plusieurs petits lacs dont l'écoulement a plus tard traversé ces moraines ou les a contournées.

M. *Renevier* croit y voir des moraines formées par un petit glacier descendant obliquement des Alpes voisines du canton de Fribourg.

M. *R. Blanchet* s'élève contre cette idée; il la croit contraire à ce que l'observation a établi sur ce point, surtout à la période décroissante des glaciers.

M. *L. Gonin*, ingénieur, lit le rapport qu'il est appelé à adresser à l'Administration fédérale, au nom de l'Autorité cantonale, au sujet de l'hydrographie cantonale. Ce rapport se divise en deux parties: l'une consacrée aux limnimètres, l'autre aux pluviomètres. (Mém.)

M. *R. Blanchet* expose des échantillons de papier fabriqué à Vienne (Autriche) avec des feuilles de maïs.

Le même membre rapporte qu'ayant eu l'occasion d'entrer en relations avec M. *Chapallay*, consul suisse en Australie, il s'est enquis de lui s'il était vrai que le croisement de la race européenne avec l'indigène australien, produisit des métis improductifs. M. *Chapallay* a

affirmé le contraire, car il a connu la troisième génération de ces métis là.

M. L. Dufour dépose sur le bureau le fac-simile d'un télégramme du 27 janvier 1863, qui, parti de St. Francisco pour Boston, fut retourné le même jour à son point de départ, malgré la distance franchie.

M. Cauderay, directeur des télégraphes de l'Ouest-Suisse, en prend occasion d'exposer le mode de construction des télégraphes de Bonelli et de Caselli.

M. Morlot présente l'ouvrage anglais de Leyel sur l'antiquité de l'homme.

M. L. Dufour, professeur, ayant eu l'occasion, dans ces derniers temps, de faire quelques recherches sur la pluie et sur l'évaporation, dit que son attention a été fixée, entr'autres, par la marche de ces phénomènes-là en Valais. — Le bassin du Rhône, jusqu'à St. Maurice, offrirait un exemple excellent pour comparer la quantité d'eau tombée avec la proportion qui s'écoule. On manque malheureusement d'observations pluviométriques en Valais. Au S<sup>t</sup> Bernard, on a trouvé une moyenne annuelle supérieure à 1 mètre; ce chiffre est probablement plus élevé que la moyenne de la vallée. — Le bassin du Rhône est assez approximativement de 5160 kilomètres carrés. Si l'on admettait une chute annuelle de un mètre, cela correspondrait à un écoulement moyen de 160 mètres cubes par seconde, à S<sup>t</sup> Maurice, abstraction faite de l'évaporation et de l'imbibition des terrains. On ne possède pas encore suffisamment de jaugeages du Rhône pour pouvoir calculer approximativement son débit annuel. Dans les basses eaux, le fleuve charrie de 27 à 40 mètres cubes par seconde; dans les hautes eaux, il dépasse 400 mètres cubes. — En tenant compte des données encore incomplètes qui sont à la base de ces rapprochements, M. Dufour croit que la différence entre l'eau qui tombe dans le bassin du Rhône et l'eau qui s'écoule de ce bassin à S<sup>t</sup> Maurice est moins grande que pour d'autres bassins, ainsi la Loire, la Seine, etc. L'infiltration à travers les terrains joue donc probablement un rôle peu important en Valais.

M. le professeur Bischoff répète en présence de l'assemblée les expériences de Kirchhof et Bunsen, sur les bandes du spectre, colorées par diverses substances.

M. E. Renevier dépose aux archives : 1° Un rapport autographié de M. Nägeli, fait en 1839, sur les inondations d'Uri et du Tessin ; 2° un manuscrit sur les mines et salines de l'Erzgebirge, de M. Lardy.

---



SÉANCE DU 5 MARS 1863,

à 2 1/2 heures du soir.

Présidence de M. Bischoff, professeur.

Le *Président* donne lecture d'une lettre annonçant le décès de M. Martens, membre honoraire de la Société, à Louvain.

M. le D<sup>r</sup> *Nicaty* lit une note sur la météorologie de décembre 1862 et janvier 1863, à Oran (Algérie), comme terme de comparaison d'un hiver rigoureux pour le nord de l'Afrique. Les observations ont été faites à St. Denys du Sig. (Voir aux mémoires.)

M. R. *Blanchet* communique à cette occasion un fragment de lettre de M. le professeur Fournet, au nom de la Société hydrométrique de Lyon, demandant à entrer en relation avec les Sociétés hydrologiques suisses.

M. Ch. *Dufour* explique que cette demande est prématurée, parce que nous ne sommes pas en état de fournir des documents. Les recherches hydrologiques sont coûteuses, et nous n'avons pas encore le moyen de les poursuivre chez nous ; la question d'ailleurs ne fait que poindre.

M. *Burnier*, ingénieur, fait remarquer que la Société de Lyon n'avait à tenir compte que des faits fournis par le bassin de la Saône, en vue des inondations de Lyon. Par un concours de circonstances heureuses, la formule qui résume les faits fut promptement trouvée pour ce bassin ; dès ce moment, le rapport entre les chûtes d'eau et les inondations était établi et l'autorité était en position de prendre les mesures préventives avec un plein succès.

M. Ch. *Dufour* entretient la Société de l'apparition d'un bolide remarquable, le 22 janvier dernier, en plein jour : ce corps s'est fait remarquer par sa masse, son mouvement relativement lent d'occident en orient et à peu près horizontal.

M. *Morlot* met sous les yeux de l'assemblée le dessin colorié d'une aurore boréale et fait mention d'une notice américaine sur la découverte du Nouveau-Monde par les Phéniciens.

M. *Cauderay* décrit et figure un nouvel appareil télégraphique de son invention, au moyen duquel il peut transmettre de 20 à 30 dépêches, dessins ou photographies, simultanément et en 15 minutes. Le système proposé se base à la fois sur ceux de Caselli, de Breguet et de Morse. (Voir les mémoires.)

M. le D<sup>r</sup> *Nicaty* présente deux fragments de canne à sucre cultivée au Sig en Algérie.

M. E. *Renévier* expose de nouveaux dessins de coupes géologiques peintes sur toile d'après le procédé qu'il a décrit dans le Bulletin n° 49, p. 232.

M. le D<sup>r</sup> *Marcel* apporte à la réunion un nid de chenille du *Lasio-campa processionea*, provenant des environs de Lausanne.

M. J. *Delaharpe* retrace l'histoire de l'insecte dont les ravages dans les forêts de pins ne sont point à mépriser.

M. *Leresche*, ministre, retrace les faits de géographie botanique recueillis par lui dans un voyage qu'il fit, l'été passé, en Espagne. Il résulte de ce narré, que la flore des Alpes ibériques est généralement très-différente de celle de nos Alpes, non seulement quant aux espèces, mais surtout pour ce qui concerne leur distribution.

## SÉANCE DU 18 MARS 1863.

Présidence de M. Bischoff, vice-président.

M. E. *Renévier* expose de rechef 2 nouvelles toiles peintes, représentant des coupes géologiques.

M. J. *Delaharpe* présente un nouvel *Æcidium*, parasite du gui, qu'il a trouvé dans les environs de Lausanne. (Voir les mémoires.)

M. *Brinkmann* entretient la Société d'une coupe du diluvium glaciaire et de la molasse rouge, mise au jour par la tranchée du chemin de fer au-delà de la Tour-de-Peilz; un dessin de cette coupe accompagne cette communication.

M. le professeur A. *Chavannes* communique à la Société les renseignements qui lui sont parvenus au sujet du *liama-maï* (ver de montagne), ver-à-soie du Japon, vivant sur le chêne. C'est, dit-il, la seule saturnie exotique qui passe l'hiver à l'état d'œuf. L'insecte parfait ressemble au *milita*, mais sa soie est plus fine et de meilleure qualité. M. A. *Chavannes* se propose de l'élever cette année-ci.

Il présente en outre deux cocons de ver-à-soie de l'Ailanthé, encore vivants et qui sont à leur 2<sup>e</sup> hiver, ils proviennent de l'Hymalaïa où les a élevés le colonel Hutton. Le même naturaliste a retrouvé dans ces montagnes, sur le mûrier blanc, une chenille identique avec celle du *Bombyx mori*, domestique, que nous élevons en Europe pour la soie. Son papillon au lieu d'être blanc est brun. Son cocon est moins fourni. C'est, paraît-il, la souche de notre ver-à-soie.

M. le prof<sup>r</sup> *Chavannes* annonce encore qu'il vient de lâcher dans la *Dullive* 4000 petits saumons, éclos et éduqués à Pontfarbel. Il

présente de petites sardines, âgées d'environ 6 mois, desséchées entre deux papiers et qui sont recherchées comme aliment par les gourmets de Palerme. La livre se vend 40 c. dans cette ville.

M. *Morlot* donne une analyse du contenu du 5<sup>e</sup> rapport de M. *Keller*, sur les habitations lacustres.

A l'occasion de la communication de M. *Delaharpe*, sur le champignon du gui, M. *Blanchet* fait connaître qu'il a été consulté ces derniers temps par M. *Wale*, naturaliste anglais, sur la variété des arbres que le gui choisit pour y fixer son domicile.

Outre les arbres indiqués par M. de *Candolle*, M. *Blanchet* signale l'accacia (*Robinia pseudo-accacia*), sur lequel le gui est très-fréquent à Cour, sous Lausanne. M. *Thormann* a fait connaître la présence du gui sur les sapins, dans le Jura.

M. *Blanchet* a observé il y a quelques années le même fait sur un sapin au-dessus de *Montreux*.

Enfin, M. *Blanchet* a prié M. *Wale* de lui faire connaître si le gui avait été réellement trouvé en Angleterre, sur le chêne. Voici sa réponse :

« D'après deux très-bons observateurs botanistes, j'apprends qu'ils y a des cas très-rares de gui trouvé sur le chêne, en Angleterre. Un de mes amis à *Thunbridge de Wells*, dans le Comté de *Kent*, a lui-même planté le gui sur un chêne; mais quand il eut atteint la longueur d'un pouce, le froid de l'hiver le fit périr.

» Nos naturalistes rapportent des cas de gui sur le chêne, dans le Comté de *Monmouth* et *Godelming* dans le Comté de *Surrey*, mais très-rarement\* . »

#### SÉANCE DU 1<sup>er</sup> AVRIL 1863.

Présidence de M. *Bischoff*, vice-président.

M. *Chavannes*, prof<sup>r</sup>, rapporte que M. *Maulaz*, suisse, établi au Brésil, a fait parvenir à M. *Alex. Forel* de très-petits insectes très-nuisibles au caféyer et qui peuvent faire perdre au colon, certaines années, le 20 et le 40 % de sa récolte. M. *Forel* a adressé ces insectes à M. *Chavannes*, lui demandant à quelle classe ils peuvent appartenir et quels seraient les moyens à opposer à leurs ravages. M. *Chavannes* a trouvé dans cet animal microscopique un très-petit papillon d'environ 2 millimètres d'envergure, appartenant à la

\* M. *Loiseleur-Deslonchamps*, au tome 20, page 68 (article *gui*) du dictionnaire des sciences naturelles, en 59 vol. Paris 1824, rapporte qu'il n'a jamais vu le gui sur le chêne; mais qu'il existe dans le cabinet de botanique du musée d'histoire naturelle une branche de chêne sur laquelle le gui est implanté. Il fallait bien du reste que le fait fût rare pour motiver la vénération des anciens gaulois. (Réd.)

famille des Ellachistes de la tribu des Tinéites. Les larves de ces lépidoptères sont toutes mineuses, c'est-à-dire qu'elles vivent sous l'épiderme des feuilles, dont elles dévorent le parenchyme, en les faisant ainsi très-souvent périr. Le seul moyen, par conséquent, de détruire pareil ennemi, doit consister à recueillir avec soin les feuilles atteintes, tombées de la plante ou encore adhérentes, pour ensuite les brûler.

M. *Bessard* expose le procédé graphique de M. Küchlimann, au moyen duquel ce professeur calcule les profils des remblais de terrain dans les terrassements.

M. *Brinkmann* raconte qu'il a visité dernièrement le couloir par lequel descendent de la Chaux-Magny, près de St. Gingolph, chaque printemps, des avalanches qui parfois arrivent jusqu'au lac. Cette année, l'avalanche, descendue de très-bonne heure, l'a en effet atteint. M. Brinkmann a trouvé que la neige précipitée était entassée sous forme de petites pelotes, mêlées de terre. Sur les parois du couloir, il a trouvé des pierres polies par le frottement, semblables à celles des moraines glaciaires.

M. *R. Blanchet* présente une hélice des vergers (*helix pomatia*) de structure dite scalaire, trouvée dans les environs de Bex.

M. *Cauderay* fournit des renseignements au sujet des frais occasionnés par l'éclairage électrique dont on fit l'essai sur une échelle assez grande, à l'occasion du dernier tir cantonal d'Aigle (voir les notes et mémoires). Il montre à l'assemblée deux des pointes de charbon qui servirent à cette occasion.

Le même membre relate qu'il a trouvé de rechef des grains de fer magnétique et de petits cailloux ferrugineux, attirés par l'aimant, dans les sables exploités actuellement près de l'embouchure de l'Aubonne, à environ  $\frac{1}{4}$  de lieue de la rive du lac.

M. *Bischoff* qui a examiné les sables magnétiques recueillis précédemment par M. Cauderay, a trouvé qu'ils renfermaient des cristaux octaédriques de fer chromé contenant un peu de manganèse, mais pas de titane.

## SÉANCE DU 15 AVRIL 1863.

Présidence de M. le professeur L. Dufour.

Le *Président* rapporte, au nom du Bureau, que M. Baup serait très-disposé à céder à l'État la collection de produits chimiques de M. S. Baup, son père, pour le prix de fr. 500, auquel il conviendrait d'ajouter celui du meuble qui la renferme, évalué à fr. 100.

Cette collection, dit M. Baup, a été évaluée par le professeur Dumas, 1000 à 1200 fr.

Toutefois, son propriétaire actuel ne la laisserait au prix indiqué, qu'à condition d'être acquise par l'Etat seul et non par souscription. — Après délibération, l'assemblée décide de recommander cette acquisition à l'Etat.

MM. *L. Humbert* et *Wirtz*, prof<sup>rs</sup> à Vevey, donnent leur démission de membres de la Société.

M. *L. Dufour* présente une lunette Cavalier de Lerebours, dont l'oculaire se manœuvre au moyen d'un mécanisme que le pouce de la main droite met en mouvement. Dans le but de la rendre aussi courte que possible, le rayon visuel se trouve réfléchi par deux prismes destinés à allonger ce rayon en retour.

Le même membre expose un fragment de dépêche télégraphique, système Hugues, qui exprime les caractères au moyen d'une roue garnie de lettres, avec l'encre d'imprimerie et un courant très-faible.

M. *Ramu* annonce qu'après avoir examiné le champignon du gui, présenté dans une précédente séance par M. le D<sup>r</sup> J. Delaharpe, il n'y saurait voir que le produit d'une piqûre d'insecte. La larve qu'on découvre dans son intérieur a un corps ovoïde, aplati; elle porte 3 ou 4 bourrelets entourant un rostre allongé.

Les bourrelets et le disque sont munis de petits crochets solides, très-transparents. On n'y trouve pas, du reste, les éléments ordinaires des *Æcidium*.

M. *E. Renevier* annonce qu'il a découvert au-dessous d'Antagnes des couches schisteuses avec helminthoïdes (*tæniolite*) et fucoïdes, pareilles à celles du flysch du Sépey, et qui, à Antagnes sont aussi en contact avec les poudingues grossiers, renfermant des débris de roches primitives.

